

Sortie d'inventaire d'un analyseur à scintillation

La Fédération Pôle 3C a fait l'acquisition en novembre 2010 d'un analyseur à scintillation d'une valeur unitaire de 33850 euros HT.

Compte-tenu de la sous-utilisation de ce matériel, La Fédération Pôle 3 souhaite que l'analyseur à scintillation soit sorti du domaine.

A titre d'information la valeur unitaire nette comptable de cet appareil est de 9977,87 € au 1^{er} janvier 2018.

Sorti de l'inventaire ce bien pourra ainsi être proposé à la vente à la société APAVE pour un montant de 10300 euros HT.